

Mayenne Le 28 <sup>août</sup> 1821 André Mellé

Mon très-cher père et Ma très-

Ma très-cherre mère, si j'en ai pressé de vous  
écrire les lignes c'est pour vous informer de  
l'état de votre santé, aussi-bien que de <sup>celles de</sup> mes frères et sœur  
tant qu'à la maison est très-bonne pour le présent, j'ai cependant  
eu cependant un mal dans les yeux mais cela n'est pas venu à y  
employer les remède; mais maintenant ils ne me font pas mal.  
j'ai appris la avec grande peine la perte de votre jumeau  
mais hélas! j'en ai bien dans la peine que vous en avez eue  
mais que valez vous Dieu nous donne tous les biens que nous  
possédons, pour qu'il ne nous receveroit pas les peines que  
lui plaît de nous envoyer; endurons donc avec patience à l'exemple  
du saint homme job. que les peines ne servent qu'à nous affermir  
dans la vertu, soyons comme les rochers qui sont dans la mer  
que les vents et les tempêtes et les flots ne peuvent ébranler;  
mais quand nous nous voyons affligés pensons que c'est  
Dieu qui a encore des desseins sur nous et qu'il pense en nous.  
Mon très-cher père et Ma très-cherre mère je vous assure  
mon respect et mon obéissance la plus tendre. Bien des  
amitiés avec mon frère Jean et son épouse à mon frère  
François et ma sœur Jeannette et à mon frère Joseph  
celui-ci je le prie bien de n'être point trop méchant et d'être  
bien obéissant à papa et maman et à ton père d'autre



Mes chers frères et sœur soyez toujours bien obéissants  
à votre père et à votre mère, il faut que rien ne vous rebatte pour  
faire leurs volontés <sup>car</sup> <sup>moins</sup> que cela <sup>ne</sup> offense Dieu autant  
que Dieu n'y sera point offensé. Ômes chers enfants que l'obéissance  
est une belle vertue surtout en celle qui regarde les enfants  
en vers les pères et mères, hélas! que j'en regrette de n'avoir  
pas obéi <sup>à</sup> <sup>mon</sup> <sup>plus</sup> <sup>tendre</sup> <sup>jeunesse</sup>; c'est pourquoi n'oubliez  
pas cette obligation si importante; prenez courage pour votre  
étude. je vous prie bien de faire bien mes compliments à  
Ma Marenne et à marin son gendre et à Julien hameau  
à toute leur maisonnée et à vos parents labé et à François  
Journier et autre. j'en eusse manqué de rien pour les présents  
quand même je m'en irai peut-être bien le huit de septembre  
parce que Monsieur le surlon ira peut-être bien à larchamp et  
il mènera Monsieur le maître de Chant. cela n'est pas sur <sup>non</sup> <sup>convenu</sup>

Mon Cher Père et Ma Chère Mère

Je suis de vous parler maintenant

Je vous embrasse de tout mon cœur

Je vous salue aussi que Mes Frères et Sœur

Je vous souhaite la meilleure santé je

vous assure tous mes respects je vous souhaite

la Bénédiction du ciel et la fécondité de la terre  
andré mathari



*André Mottais*

*André Mottais*

*Colier de Mayenne*



D. Cousin  
Monsieur Cottin  
Père, demeurant au  
Village paroissee de  
Larchampz pres Dence.